



Abattage de peupliers

Communication aux habitants de la commune de Mont-Vully

Dans le cadre d'une série de mesures de revitalisation dans le secteur "Setzli" près de la compositière sur la parcelle 487 de Morat (secteur Galmiz), le service des forêts et de la nature (SFN) va abattre une ligne de vieux peupliers qui se trouve derrière les terrains de sport de Sugiez. Elle sera directement remplacée par une haie vive, sur le champ à côté. La demande de dérogation correspondant du SFN concernant la protection de boisements hors forêt a reçu un avis favorable de la commune de Morat en automne 2023. L'abattage de la première partie près des terrains de sport est prévu pour l'hiver 2024-2025, puis les arbres dans ce secteur peuvent poser de problèmes de sécurité sur les terrains de sport. La deuxième partie au sud-est prévu en 2025.

Les vieux peupliers, sont en phase de dépérissement et ils sont infestés par de gui ; leur élimination présente deux avantages : l'entretien du canal situé juste à côté peut être réalisé de manière plus efficace sans les gros troncs, et le remplacement des vieux arbres par une haie vive permet d'augmenter la valeur naturelle du lieu et d'améliorer la connexion entre les milieux naturels présents (infrastructure écologique).

La raison à ces travaux est un projet qui a échoué : la Confédération a refusé un projet de grand centre de biomasse avec parc énergétique à côté du centre de compostage du Seeland. Il y a environ trois ans, le Conseil fédéral a décidé qu'une extension de la zone de du centre de compostage n'était pas compatible avec la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Le SFN avait toutefois déjà élaboré des mesures de compensation écologique pour le projet. Le canton les réalise désormais dans le cadre de son plan climat, même si le centre de biomasse ne voit pas le jour.

Certaines personnes ont sans doute déjà remarqué que la plantation de bois pour des copeaux (Bois-énergie) située derrière le centre de compostage a été abattu 2023. Cette plantation agricole date des années 1990 et ne faisait jamais partie de la surface forestière. A sa place, plusieurs plans d'eau ont été créés dans le secteur du "Setzli". Ceux-ci ont été réalisés dans le même cadre. L'abattage et le remplacement des peupliers est le dernier élément de ce projet. L'abattage était initialement prévu au printemps 2024, mais en raison de précipitations permanentes et compte tenu de la protection des sols, l'exécution a été reportée vers l'hiver 2024-2025.

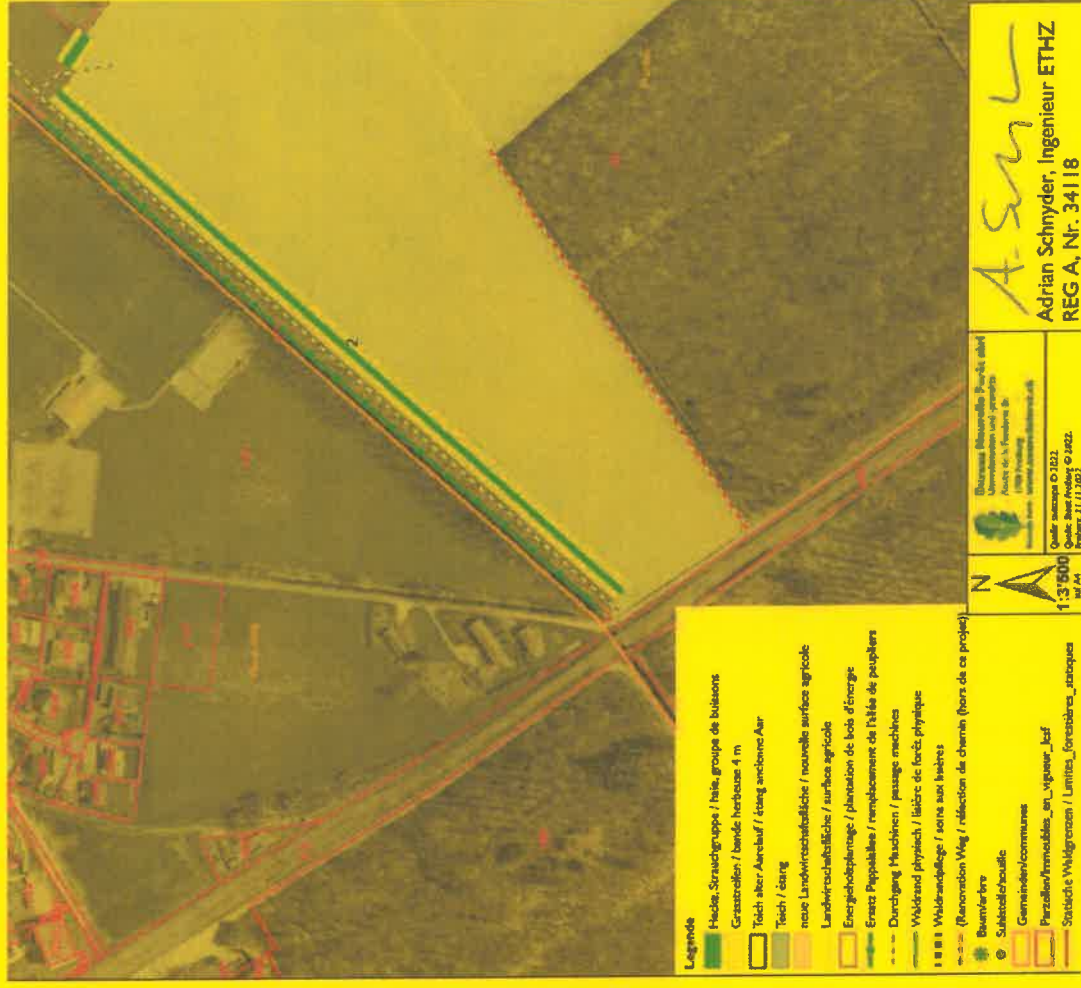
Le responsable de projet du SFN se tient à votre disposition pour toute information complémentaire :

2. Forstkreis

Lukas Friedli, collaborateur technique nature

Lukas.friedli@fr.ch

026 305 75 16



Büro für Landschaftsplanung und Umweltschutz
An der Hochschule für Technik
1705 Zug
www.bur.ch

Quelle: Lucerne © 2022
Quelle: Bur Huber © Jazz
Plan: 21.11.2022

1:5'000
N

A. Schmid
Adrian Schwyder, Ingenieur ETHZ
REG A, Nr. 34118

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés durant le délai d'enquête. Consultation aux heures publiques d'ouverture du bureau communal. Durant ce délai, tout intéressé peut faire opposition par dépôt d'un mémoire motivé au bureau communal de Sugiez.
Le Conseil communal